



Eramet au Cameroun

Projet d'exploration Akonolinga

Dossier de presse - Mars 2020

Eramet se lance dans la recherche de sables minéralisés au Cameroun

En novembre 2019, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres lancée en septembre 2018, le groupe Eramet a obtenu du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique camerounais des permis de recherche sur le bloc rutilifère d'Akonolinga, situé à près de 135 km de Yaoundé.

D'une durée de trois ans, ils permettent aux équipes d'Eramet de réaliser les travaux de terrain et les études de faisabilité nécessaires à l'obtention d'une convention minière d'exploitation. Ces permis situés dans la région Centre du Cameroun ont fait l'objet par le passé de campagnes préliminaires d'exploration minière qui ont identifié un fort potentiel en rutile, minéral titanifère de sables minéralisés utilisé essentiellement dans la production de pigments.

Ce projet permettrait de diversifier l'offre produits du Groupe sur le marché du rutile particulièrement attractif et viendrait renforcer les activités de sables minéralisés actuellement opérées au Sénégal. Ce développement s'inscrit pleinement dans la stratégie d'Eramet de développer un portefeuille diversifié d'actifs par l'exploration minière sur des métaux stratégiques et dans de nouveaux pays.

L'arrivée d'Eramet au Cameroun permet d'intensifier ses activités en Afrique dans une région où la présence du Groupe est déjà forte à travers ses opérations au Gabon et au Sénégal. Au-delà du projet d'Akonolinga et dans une logique de partenariat de long terme avec le gouvernement camerounais, Eramet souhaite identifier d'autres opportunités dans le pays sur des métaux déjà opérés par le Groupe, notamment le nickel et le cobalt.

La stratégie de développement d'Eramet dans l'ensemble de ses filiales se base sur une implantation forte et durable dans ses pays hôtes, fondée sur une logique de partenariat avec toutes ses parties prenantes. Eramet, entreprise citoyenne, engagée et contributive, développe ses projets selon les meilleurs standards internationaux en matières environnementale, sociétale et éthique. Le Groupe est engagé dans une démarche responsable d'amélioration continue pour placer la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au cœur de ses activités.



01. Qui est Eramet ?

Eramet est un groupe minier et métallurgique français, présent dans 20 pays à travers le monde où il emploie plus de 13 000 collaborateurs. **Leader mondial** dans plusieurs de ses secteurs d'activité, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 400 milliards de francs cfa en 2019.

Acteur clé de l'**extraction et de la valorisation de métaux**, Eramet est le 2^e producteur mondial de minerai de manganèse et d'alliages de manganèse, via sa filiale au Gabon Comilog, et le 1^{er} producteur mondial de ferronickel de haute teneur avec des gisements en Nouvelle-Calédonie et en Indonésie.

Le groupe est également présent dans l'élaboration et la transformation des **alliages à forte valeur ajoutée** (aciers rapides, aciers à hautes performances, superalliages, alliages d'aluminium ou de titane).

Le Groupe accompagne la **transition énergétique** en développant des activités à fort potentiel de croissance, telles que l'extraction et le raffinage du lithium et le recyclage.

Il se positionne comme le **partenaire privilégié** de ses clients des secteurs de la sidérurgie, l'aciérie inox, l'aéronautique, l'industrie des pigments, l'énergie et les nouvelles générations de batteries.

Eramet est engagé dans une démarche responsable d'amélioration continue pour placer la **Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)** au cœur de ses activités. Sa stratégie de développement se base sur une implantation forte et durable dans ses pays hôtes, fondée sur une logique de partenariat avec toutes ses parties prenantes.

Eramet développe ses projets selon les **meilleurs standards internationaux en matière d'environnementale, sociale et éthique**. Le respect de ces standards garantit la prise en compte des préoccupations locales et nationales et aussi une approche homogène et éthique sur le long terme.



02. L'ambition d'Eramet en termes de RSE

Eramet, une entreprise citoyenne en action

Eramet agit pour préserver le monde dans lequel il intervient. Mais notre ambition va plus loin : nous souhaitons avoir un impact positif à l'égard des populations locales et dans les territoires.

Un citoyen du monde conscient

Nous évoluons dans un monde en pleine transformation, qui n'a pas d'autre choix que de relever le défi de la transition énergétique. Ce constat est au cœur de la grande réflexion stratégique qui oriente aujourd'hui notre action. **Notre objectif** : allier étroitement performance et responsabilité. C'est tout le sens de nos investissements dans les métaux de la transition énergétique, amenés notamment à jouer un rôle central dans le stockage de l'énergie.

Ce choix stratégique implique également d'envisager l'ensemble de nos activités de manière différente : **passer du simple respect des règles à une démarche proactive**. Il ne s'agit pas seulement d'être une entreprise rentable, mais un partenaire sur lequel chacun peut compter, qui contribue positivement au bien-être des populations, à son environnement immédiat et à la planète.

Un plan d'actions concret

Pour traduire ces objectifs en actes, nous avons établi en 2018 un agenda d'engagement sociétal particulièrement ambitieux. Lien entre nos priorités RSE et nos orientations stratégiques, cette **feuille de route RSE** repose sur 3 axes et 13 objectifs assortis de cibles mesurables, à atteindre d'ici à 2023. Dans chacun de nos sites, nous agissons dès aujourd'hui pour :

- **Nous engager auprès des femmes et des hommes** : santé, sécurité, dialogue, qualité de vie... Le déploiement de nos activités doit faciliter aussi bien le développement de nos collaborateurs que celui des communautés locales.
- **Contribuer positivement à la planète** : dans nos cinquante sites à travers le monde, nous agissons pour réduire nos émissions atmosphériques. Parallèlement, nous veillons à la réhabilitation de nos sites miniers en favorisant le respect de la biodiversité.
- **Agir de manière économiquement responsable** : conformité, éthique, gestion responsable, développement des métaux de la transition énergétique, économie circulaire.

Eramet s'engage au travers d'une feuille de route RSE ambitieuse

Notre activité minière et métallurgique nous engage. Placer l'éthique, la responsabilité et le développement durable au cœur de notre action est le moyen le plus efficace d'atteindre notre objectif : la performance durable.

Responsabilité sociétale d'entreprise : cap sur 2023

L'engagement n'a de sens que s'il se traduit en actes. Pour une efficacité optimale, nous avons élaboré une feuille de route qui fixe des objectifs précis à atteindre par l'ensemble de nos équipes d'ici 2023. Ce plan de travail encadre notre contribution aux Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Au total : 13 priorités, déclinées en trois grands axes stratégiques, dont la mise en application sur le terrain est facilitée par notre Comité RSE.



S'engager pour les femmes et les hommes

- 1. Assurer la **Sécurité** et la **Santé** des salariés et des sous-traitants**
 - > **Zéro décès**
 - > Diviser par 2 le taux de fréquence des accidents TF2 < 4
- 2. Renforcer les **compétences**, promouvoir les **talents** et le **développement de carrière****
 - > 100% des collaborateurs bénéficient d'une formation dans l'année
- 3. Renforcer l'engagement des salariés**
 - > Taux d'engagement groupe > 75%
- 4. Intégrer et favoriser les richesses de la **diversité****
 - > 30% des managers sont des femmes
- 5. Être un partenaire apprécié et contributif de nos **communautés hôtes****
 - > 100 % des sites ont mis en place un mécanisme de dialogue avec leurs parties prenantes locales
 - > 100 % des sites mettent en œuvre un programme d'investissement contribuant au développement local, en privilégiant actions en faveur de la jeunesse

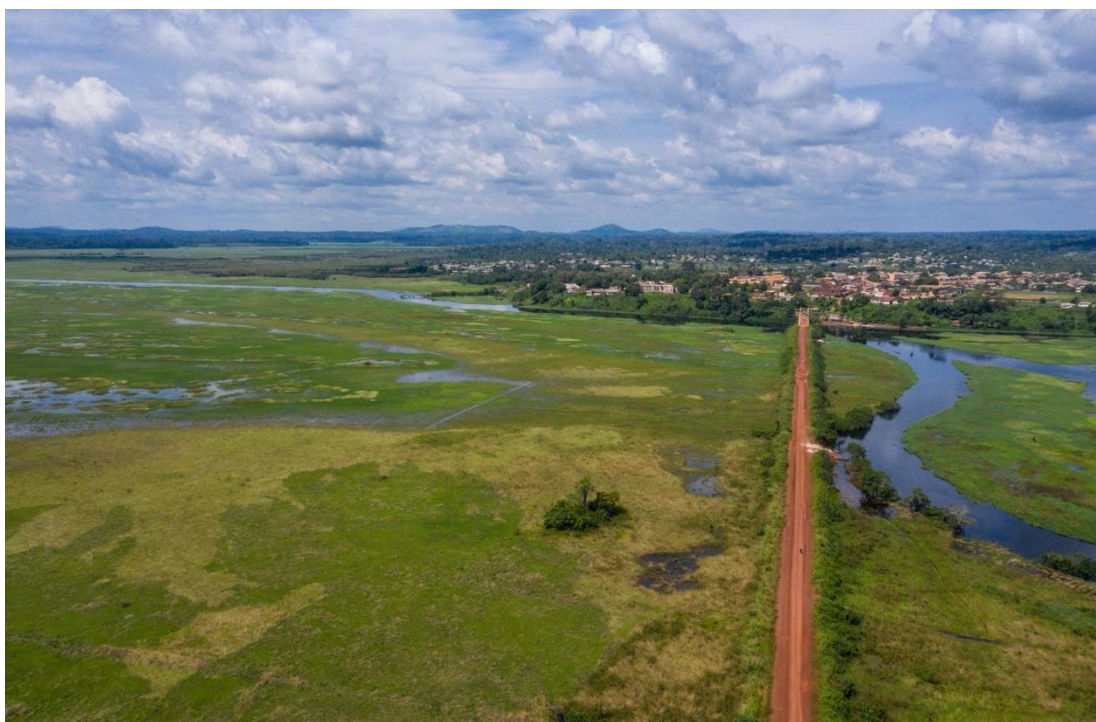


Les populations locales dans la première phase d'exploration du Projet Akonolinga :

- Eramet s'est engagé dans le cahier des charges signé auprès du Ministère des Mines à **former au moins dix étudiants camerounais par an durant toute la période de recherche**. Les étudiants originaires d'Akonolinga seront prioritaires pour ce programme de formation (géologie, environnement, social).
- Tous les employés recrutés localement seront **formés aux standards de Sécurité** d'Eramet et devront appliquer obligatoirement l'ensemble des règles de sécurité dans la réalisation de leurs missions quotidiennes.

Être au quotidien un acteur économique responsable

- 6. Être un des leaders des métaux de la transition énergétique**
 - > Diversification engagée du portefeuille d'activité d'Eramet sur la chaîne d'approvisionnement des batteries de la mobilité électrique
- 7. Agir activement pour le développement de l'économie circulaire**
 - > **2 Mt** de résidus et minerais faibles teneurs valorisés sur la période 2019-2023 au travers d'actions innovantes
 - > **10 Kt** de déchets valorisés au lieu d'être éliminés sur la période 2019-2013 au travers d'actions innovantes
- 8. Être une référence en matière de respect des droits humains dans notre sphère d'activité**
 - > Niveau mature selon le UNGP Reporting Framework (Shift-Mazars)
- 9. Être un partenaire éthique de choix**
 - > **100 %** des équipes commerce, achats formés chaque année à l'anticorruption
- 10. Être une entreprise responsable de référence dans la filière de la mine et la métallurgie**
 - > **100 %** des fournisseurs et clients évalués du Groupe sont conformes aux engagements RSE/Ethique d'Eramet



S'engager concrètement pour la planète

11. Réduire nos **émissions atmosphériques**

> - 80 % de tonnes de poussières canalisées émises en 2023 vs 2018

12. Préserver la ressource en eau et accélérer la **réhabilitation** de nos sites miniers en favorisant la **biodiversité**

> Ratio surfaces réhabilitées / surfaces défrichées ≥ 1 sur la période 2019-2023

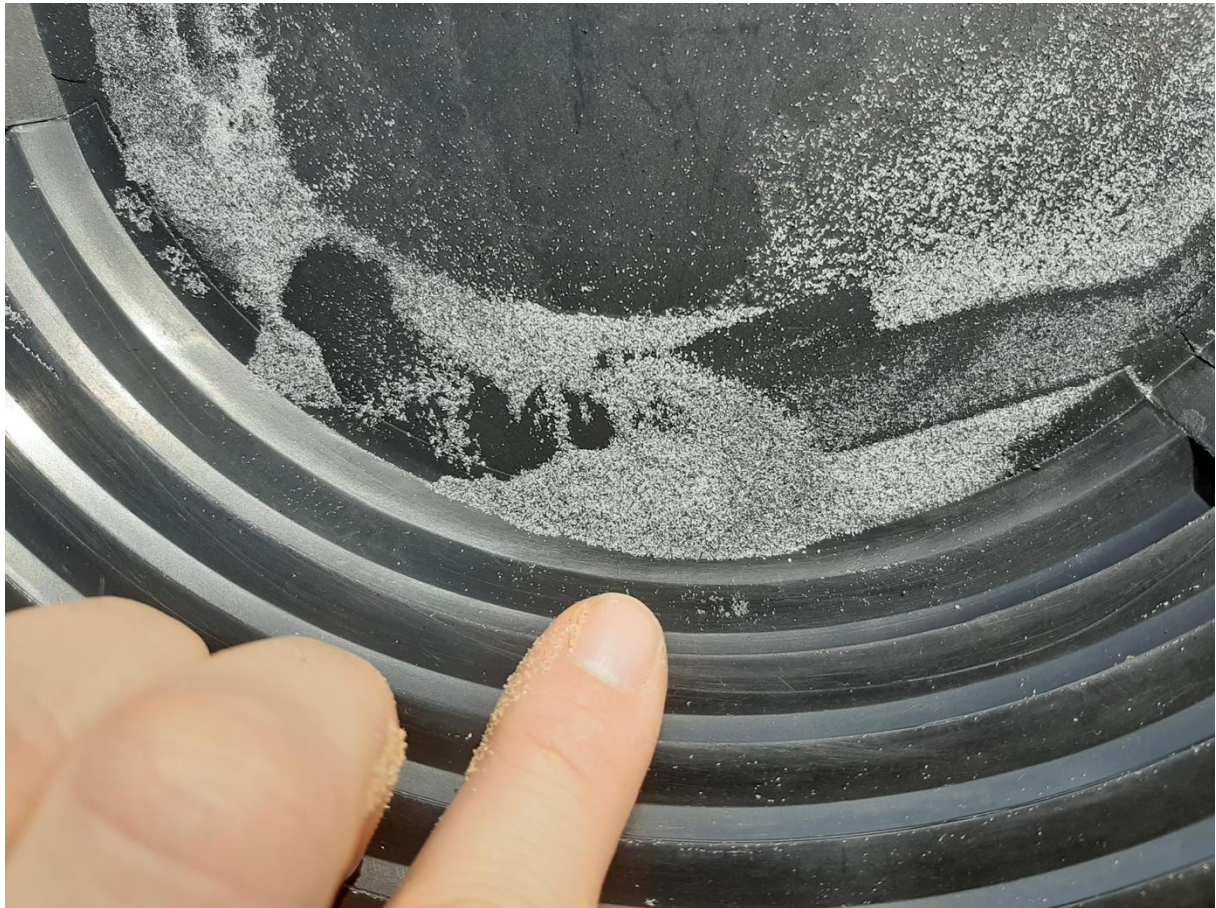
13. Réduire notre **empreinte énergie et climat**



Lancement du projet Akonolinga

Quelques mots sur le rutile

Sable minéralisé, le rutile est utilisé dans la production de pigments, la fabrication de peintures ou de cockpits d'avion. Avec un potentiel estimé de près de trois millions de tonnes, le Cameroun possède le deuxième réservoir mondial de rutile, dont 500 000 tonnes localisées à Akonolinga, localité de la région Centre du pays (après le Sierra Leone).



Quelques grammes de rutile d'Akonolinga

Création d'Eramet Cameroun

La structure « Eramet Cameroun » – Eracam – a été créée en décembre 2019. Les cinq permis qui lui sont attribués se répartissent sur trois zones administratives du Cameroun (Centre, Sud et Est) et cinq départements. Ils totalisent ainsi 2 500 km² de surface, avec 160 km prospectifs le long du fleuve Nyong. Les permis s'étalent sur huit arrondissements, dont sept avec accès direct au fleuve.

Les partenaires d'Eramet

BEIG 3



Eramet a choisi la société camerounaise BEIG 3, reconnue pour son expertise dans les géo services, pour l'accompagner dans ses travaux d'exploration. BEIG 3 apporte des services de supervision technique, de logistique et de transport.

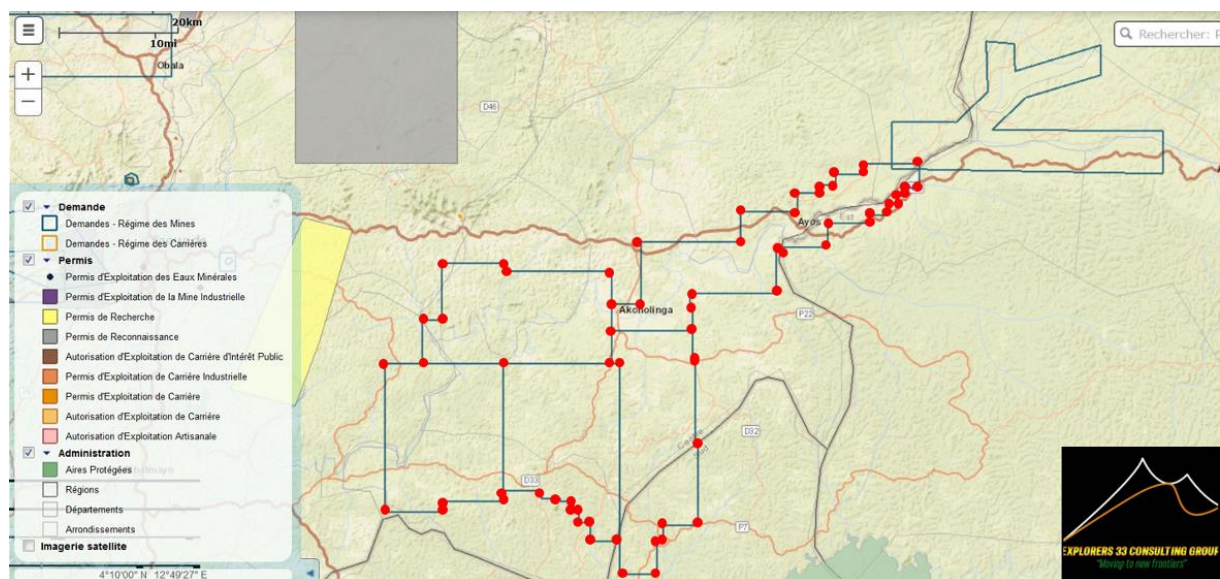
Eijkelkamp



La société hollandaise Eijkelkamp apporte son expérience dans le domaine de sondage sonique pour l'accompagner dans ses travaux de forages. Eijkelkamp travaille selon les standards européens de sécurité et d'environnement.

Durant la première phase d'exploration au premier trimestre 2020, les équipes d'Eramet, BEIG 3 et Eijkelkamp totaliseront environ 10 à 12 personnes.

Travaux de bornage : décembre 2019-février 2020



Eramet s'est engagé à réaliser des travaux de bornage : ils ont été lancés début janvier avec la préparation de 78 bornes pour border les cinq permis. L'installation de ces dernières a commencé le lundi 20 janvier dans le département de Akonolinga et s'est terminée début février 2020.

Travaux d'exploration

Lancement de l'exploration

En février 2020, Fuh Calistus Gentry, secrétaire d'Etat au ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique s'est rendu à Akonolinga pour le lancement officiel de la phase d'exploration, près du village de Sombo, en compagnie de Philippe Gundermann, **Executive Vice President en charge de la stratégie et de l'innovation chez Eramet.**

Les travaux d'exploration sont effectués le long du fleuve Nyong, avec une reconnaissance tous les dix kilomètres et des lignes de sondage espacées de 500 mètres. Il s'agit de déterminer l'épaisseur des sables minéralisés et d'en caractériser la teneur en rutile.

Les échantillons prélevés ont d'abord été envoyés à Yaoundé ; c'est la société française Fondasol, spécialisée en services géotechniques qui prépare les échantillons (par séparation granulométrique).

Une soixantaine de sondages a déjà été réalisée et un premier lot d'échantillons (environ une centaine) est en cours d'acheminement vers le laboratoire Scientific Services de Cape Town, en Afrique du Sud. Il est prévu qu'une partie des échantillons soit également acheminée dans le centre de Recherche et Innovation d'Eramet en France pour des caractérisations plus poussées.



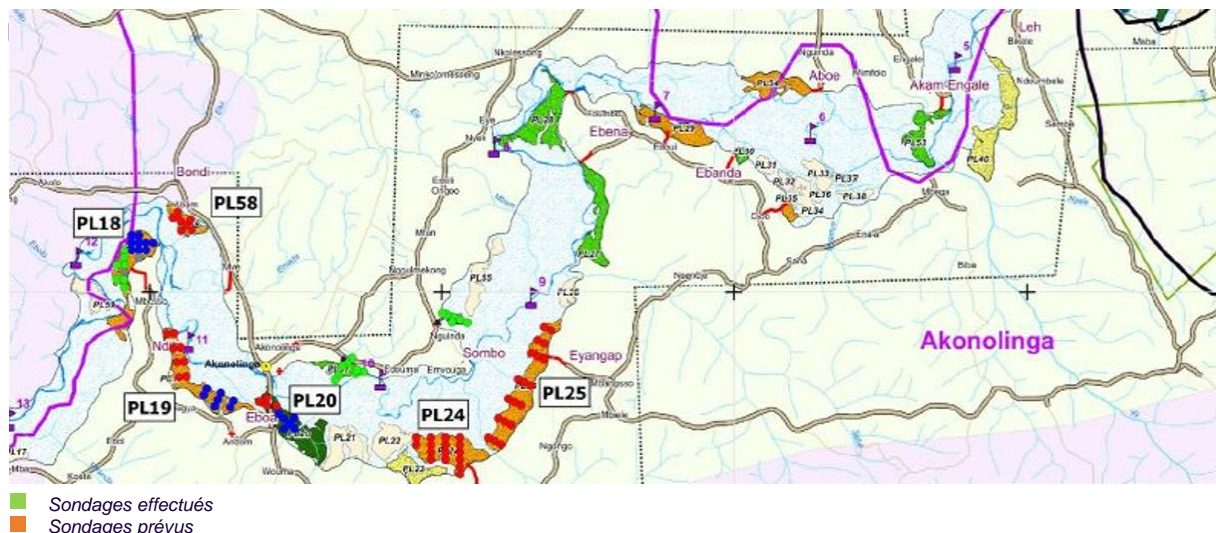
Fuh Calistus et Philippe Gundermann dans la zone d'exploration du rutile

Planning de l'exploration

Ces travaux font partie de la **phase 1 « Exploration Nyong »** prévue dans le cahier des charges signés avec le gouvernement.

Détails de l'exploration Nyong :

- > Bornage des permis ;
- > Rapport géographie physique, indiquant la situation des accès et la zone des travaux ;
- > Programme de reconnaissance du fleuve Nyong (sondages et analyses) ;
- > Revue, analyse et digitalisation des données historiques éventuellement applicable au projet ;
- > Étude minière préliminaire avec planification long terme ;
- > Étude du process de traitement préliminaire ;
- > Analyse infrastructures et logistique préliminaire ;
- > Évaluation préliminaire des coûts et du business plan ;
- > Recommandations pour les phases suivantes d'études et prospections pour le démarrage des études de préféabilité.



Une exploration respectueuse des normes environnementales et sociétales

« La sondeuse de très petite taille est un bijou technologique de dernière génération : elle permet de respecter les normes environnementales », explique Philippe Gundermann. Pour que la machine de forage puisse accéder aux terrasses dans le lit du fleuve et de ses affluents, des accès doivent être ouverts. L'ouverture de ces layons peut nécessiter l'enlèvement de pieds de cacao ou d'arbres fruitiers. C'est pourquoi le choix de la machine a été particulièrement important pour minimiser son passage. Sa petite taille (2,50 m de haut sur 3,50 de long et 1 m de largeur) permet de passer sous le couvert végétal.

L'indemnisation des populations



Un **comité de suivi du projet** a été instauré, ses membres sont les suivants :

- > Préfet et Sous-préfet
- > Délégués ministériels
- > Brigade Gendarmerie
- > Chefs de village
- > Et de représentants des populations riveraines

Son rôle est de contrôler l'avancée des travaux d'exploration. Une procédure a notamment été mise en place pour permettre l'indemnisation des propriétaires de cacaoyers ou de cultures maraîchères :

- > le tracé des sentiers est présenté au comité local,
- > un inventaire des pieds et plants à couper est effectué en présence des membres du comité, du chef de village, du ou des propriétaires des parcelles concernées, des représentants d'Eramet Cameroun et BEIG 3,
- > les plants sont enlevés,
- > et l'indemnisation est payée contre un reçu selon une grille tarifaire en vigueur au Cameroun (décret du 25 février 2003).

Contact : André-Victorin Atangana
av.atangana@eramet.com

www.eramet.com

